

UN HÉBERGEMENT RÉNOVÉ



Avec l'aide de l'Europe au titre de la mesure 19.2
du programme Leader sous-mesure 1902

« Aide au développement local menée par des acteurs locaux »,
rendue possible grâce à l'accompagnement du département de
l'Aube, nous avons pu rénover notre bâtiment hébergement :

- amélioration de la qualité de l'accueil par un meilleur confort des usagers,
- mise en valeur d'un petit patrimoine rural dans un milieu vivant contribuant à l'attractivité du territoire,
- réalisation d'économies d'énergie tout en privilégiant des matériaux écologiques,
- offre d'un chantier important et valorisant pour une entreprise locale.

La réhabilitation de ce bâtiment a d'ores et déjà un impact direct,
qualitatif et quantitatif, très apprécié par tous nos publics.



Toiture avant



Toiture après



Chambre avant



Chambre après

